Comment l'Allemagne pourrait s'acquitter

M. Le Trocquer a établi un programme de travaux à exécuter

S'inspirant d'une légitime préoccupation de l'opinion publique française, en présence de l'attvité industrielle et économique déployée par l'Allemagne, M. Yves Le Trocquer, ministre des Travaux publics, en plein acco. I avec M. Poincaré, s'est : forcé depuis plusieurs mois de rechercher dans quelles mesures le gouvernement français pourrait demander à l'Allemagne de participer à la constructineon en France d'un ensemble de grands travaux publics d'intérêt général, ainsi que lui en donne droit le traité de Versailles.



M. LE TROCQUER Ministre des Travaux Publics

Le paragraphe 19 de l'annexe 2 du traité prévoit, en effet, la possibilité de l'emploi de la main-d'œuvre et des matériaux allemands pour tous travaux destinés à permettre à l'une quelconque des puissances alliées bu associées de procéder au développement de sa vé industrielle ou économique, ceci après approbation de la commission des ré-

parations.

Le ministre des Travaux publics a fait, en conséquence, établit un programme de travaux productifs de revenus susceptibles d'étre réalisés dans les conditions prévues par le traité. Ces revenus iraient su Trésor bu mieix encore serviraient à gager des amprunts pour les contrées dévastées. Capital et revenus seraient affectés à la réparation des régions libérées. L'emploi de la main-d'œuvre allemande serait réglementée celle-ci ne devant être utilisée que sur de grands chantiers, en dehors des provinces reconquiese et dans des conditions particulières pour les départements du Nord et du Nord-Est.

Ce programme comporte entre autres :

Nord-Est.

Ce programme comporte entre autres: l'aménagement des forces hydrauliques du Rhône, de la Dordogne, du Verdon, de la Truère, des vallées d'Ossaie, de la Bonne et du Drac; la construction de grandes lignes de transport électriques; la création de nouvelles lignes de chemins de fer et, si l'Angleterre y consent, l'établissement du tunnel sous la Manche. Des travaux ont été galement prévus dans tous nos ports maritimes et dans notre réseau de voies navigables,

Dans ces chiffres, 5 à 6 milliards de main-Dans ces chrires, b a comitarda de main-d'œuvre et 7 milliards de fournitures sont susceptibles d'être fournis par l'Allemagne. Toutefois, dans l'établissement de son pro-gramme, M. Le Trocquer a tenu compte, après erquête préalable auprès des groupe-ments qualifiés, des possibilités de l'indus-bies ferenties.

trie française.

Ce projet, surceptible d'assurer à la France une partie des réparations auxquelles elle a droit, à été soumis par le président du Consell à la délégation française à la commission des réparations.

LA CHAMBRE DES COMMUNES A APPROUVE LA POLITIQUE IRLANDAISE DO GODARIAN INAL

Londres, 27 quin. — C'est dans une atmos-phère relativement calme que s'est ouvert hier soir, à la Chambre, le grand débat sur l'iriande.

Firlande.

M. Churchill a fait l'exposé de la question et affirme la volonté du gouvernement impérial de défendre l'Uster contre les agresions du sud et d'imposer à l'Etat libre le respect du traité de Londres.

Sir Frédéric Bansury présenta alors une motion de blame et divers orateurs reproherent au gouvernement sa politique Irlanfisie et sa responsabilité dans l'assassinat de sir Henry Wilson.

de sir Henry Wilson.

M. Lloyd George prit ensuite la parole. Il rendit un éclatant hommage à la mémoire du maréchal Wilson, puis îl dit : La politique du gouvernement n'a pas varié depuis deux ans. Si le traité n'avait pas été signé it aurait failu lever une armée de 100.000 hommes, ...mme le conseillait sir Henry Wilson. En suite îl aurait failu 'convaincre la hation de la nécessité d'une nouvelle guerre. La Chambre a repoussé la motion de blâmande de crédits de l'Irish Office.

750 louis d'or

That, cer la fances en or retourneront a Fittat, cer la fances en or retourneront a fance have en any hariter.

Un drame horrible au pays de l'alcool

Une femme éventrée et recousue devait travailler pour son amant

Caen 27 juin. — Un drame épouvantable dû. l'ivresse, vient d'être commis au pays 'Auge qui, à triste titre, semble être le royaume de l'alcool ».

e royaume de l'alcool ».

Le nommé Gustave Lecourt, journalisr à Cantaloup, au cours d'une scène violente, frappa sa maîtresse à coups de couteau dans le ventre. Les entrailles s'échappant, il eut le triste courage de les remettre en place et de recoudre le ventre de sa victime avec du fil enduit de chandelle!

sa victime ayant repris ses sens, il l'obli-gea à vaquer à ses occupations ordinaires. Mais son état de faiblesse resta tel que des voistas s'en apercurent et denoncèrent Le-court, qui fut arrêté. La blessée a été admise à l'hôpital de Caen dans un état désespéré.

Un don anglais pour Péronne

M. Reibel, ministre des Régions Libérées, vient d'être informé par la « British Loague of Help » de Londres que plus de 20,000 fr. ont été recueillis au profit de la ville dévastite de Péronne, dans la ville de Blackburn, sa marraine.

La Chambre a discuté de nombreux projets

L'Article 2 de la loi du

recrutement a été voté

La Chambre a continué, hier après-midi, la discussion de la loi de recrutement. Un dernier amendement M. Bénazet fut re-poussé et l'article 2 fut adopté définitive-ment. Il est ainsi conçu

Le service militaire est égal pour tous. Hors le cas d'incapacité physique, il ne comporte aucune dispense.

Il a une durée de trente années et s'accomplit de la manière suivante :

Armée active, 1 an et demi; disponibilité, 2 ans; réserve de l'active, 16 ans et demi; réserve de la territoriale, 10 ans.

reserve ue la territoriale, 10 ans.

Le temps de service supplémentaire accompli par un éngagé ou un rengagé, vient
en déduction du temps de service à passer
dans la disponibilité ou dans la réserve de
l'active.

(

l'active.

Tont Français libéré des obligations préyues par cet article, peut être requis individuellement, hors le cas d'incapacité physiqué, pour être employé au service de la
mobilisation administrative, économique et
industrielle, dans les conditions prévues à
"article 48.

La validité des testaments dans les régions envahies

Au début de la séance, l'Assemblée, après Au début de la séance, l'Assemblée, après avoir adopté divers projets intéressant l'Alsace et la Lorraine, avait voté un projet de loi relatif aux testaments faits dans les régions envahies pendant l'occupation. Ces testaments seront valables s'ils ont été rédigés par un hebitant de la commune en prèsence de deux témoins également domiciliés dans cette commune et non apparentés ou alliés au testateur.

Le testament ainsi établi, sera nul si le décès du testateur s'est produit plus de six nois après le rétablissement des communications ou après la venue dudit testateur en un lieu régi par le droit commun.

un neu régi par le droit commun.

La Chambre adopta encore deux projets de loi, l'un concernant la propriété industrielle, l'autre modifiant le régime des retraites du personnel de l'Imprimerie Nationale.

L'interdiction de l'absinthe

Le matin, la Chambre avait discuté la proposition de loi de Barthe, tendant à mo-difier la loi du 16 mars 1915, relative à l'in-terdiction de l'absinthe et des liqueurs simi-

« Il faut, dit M. DE CASSAGNAC, au nom de la Commission des hoisens de la Commission des boissons, que l'ad-ministration des finances spécifie claire-ment ce qu'elle entend par similaire d'ab-

Le projet Barthe a été adopté.

La Réforme de l'Enseignement

M. DE BAUDRY D'ASSON, rouvrant le débat, demanda le rétablissement de l'en-seignement congréganiste.

M. DAUDET exposa son point de vue sur la nécessité des humanités et réclama l'in-troduction du latin, même dans l'enseigne-

La prochaine séance aura lieu aujour-d'hui.

Le Vote obligatoire

La Commission du Suffrage universel a achevé l'examen des propositions de loi de MM. Roulleaux-Dugage et Barety, instituant le vote obligatoire dans toutes les élec-

ons. Le rapport, favorable à ces propositions, résenté par M. oseph Barthelemy, a été

présenté par M. oseph Bartheiemy, a con-adopté.
Voici les sanctions instituées par la Com-mission à l'égard des abstentionnistes : pour la première abstention, affichage à la perte des mairies, des noms, professions et domi-ciles des électeurs s'étant abstenus.

La deuxième abstention aura pour sanc-tion le même affichage et en plus une amende de 5 francs.

La REPUBLIQUE ALLEMANDE **EST-ELLE SOLIDE?**

Le danger monarchiste de la Reichswehr Le Gouvernement cherche sa majorité & Vers le front unique de la Social Démocratie

(Lettre de notre correspondant français de Berlin)

L'assassinat de M. Walter Rathenau est le fait typique qui doit ouvrir enfin les yeux aux plus aveugles. La réaction monarchiste devient de jour en jour plus audacieuse et plus forte. Maigré les avertissements, le gouvernement du chancelier Wirth s'est endormi dans une molle apathie et a laissé se développer le complot des partisans du kaiser, dont le quartier général est à Munich. Les modérés eux-mêmes ont vu le peril. Le 19 juin, quelques jours à peine avant l'attentat, M. von Gerlach écrivait dans le « Welt am Montag » un article dont la lecture est aujourd'hui saisissante :

« La République allemande est-elle solide ? écrivait-il. Voilà la question que se posent toutes les personnes sensées du monde.

» La première gardienne de la République devenit returelle por force de l'acce a mode. L'assassinat de M. Walter Rathenau est le

monde.

» La première gardienne de la République devrait naturellement être sa force armée de la Reichswehr. Mais la Reichswehr est un X politique. Le gouvernement n'a jamais soé nier que son corps d'officiers fut presque entièrement monarchiste. Et la troupe? Tant qu'elle sera sans protection contre l'influence des officiers réactionnaires et qu'elle servira aux démonstrations monarchistes, elle restera l'instrument du monarchisme ».

chistes, elle restera l'instrument du monarchisme ».

L'organe socialiste indépendant, la
« Freiheit », constatait en même temps la
« Freiheit », constatait en même temps la
recrudescence de la vague nationaliste :
« L'attentat contre Scheidemann visait la
République. Depuis des semaines, les nationaux allemands préparent une atmosphère
favorable aux meurtres politiques ».
Autant dire que le meurtre de M. Walter
Rathenau n'a causé ici qu'une surprise releative. Les esprits de àroit ont été surchauffés par une presse violente et cynique. Depuis que M. Hugo Stinnes s'est rendu propriétaire d'une série de journaux à grand
tirage, le poison réactionnaire est versé,
goutte à goutte, chaque matin dans l'oreille
du peuple allemand.

Après l'attentat dirigé contre Scheidemann, la « Deutsche Tageszeitung » a publié un odieux article intituté : l'Attentat avec
la séringue. À lavement. La « Taglische
Rundschau » a eu le toupet de reprocher à
Scheidemann de s'être servi de son revolver
pour se défendre. Tel est le ton de la presse
monarchiste!

Aujourd'hui, cette presse couvre de fleurs

pour se defenare. Le est le converte de fleurs nonarchiste! Aujourd'hui, cette presse couvre de fleurs le cercueil de M. Rathenau, parce qu'elle pressent le courant formidable de contreréaction qui se dessine déjà dans les masses

Mais la République allemande échappera-t-elle aux coups qui cherchent le régime par delà les hommes d'Etat ?

and sax coupe qui cherchent le régime par delà les hommes d'Elat ?

La position du gouvernement est fort embarrasée. Le cabinet Wirth a essayé de traiver une majorité avec le concours du parti populaire allemand, qui correspond à per près à notre centre droit. Ce parti s'est décobé, à l'instigation de Hugo Stinnes, lors du récent débat sur la politique des réparations et il s'est joint aux nationaux allemands pour voter l'ordre du jour déposé par ces derniers. Le gouvernement n'a du son salut qu'au vote des socialistes indépendants, se joignant, par exception, aux socialistes majoritaires.

Abjourd'hui encore, lorsque la nouvelle de l'attentat a été connue au Reichstag, une grande partie des membres du parti populaire allemand ont refusé avec les nationaux allemands de voter l'affichage des discours de protestation et sont restés assis pendant que la gauche criait: Vive la Répubique, avec le président de la Chambre.

L'avenir dépendra beaucoup de la décision des partis socialistes. Leur position est celleci: il y a les socialistes de droite, soutenant le gouvernement, avec leur organe, le vourwaerts n; les socialistes indépendants, en pleine crise, balancés entre les socialistes, mals anti-gouvernementaux jusqu'ict, avec la «Freiheit »; puis à l'extrême gauche, les communistes, avec la «Rote Fahne », qui écrivait ces jours-ci: « Si les indépendants ne sont pas encore réunis aux majoritaires, c'est qu'ils craignent de perdre un certain nombre des ouvriers qui adhèrent à leur parti et qui sont vraiment révolutionnaires ».

L'ancien parti social-démocrate de 1914 se reconstituera-t-li pour sauver la République.

revolutionnaires ».

L'ancien parti social-démocrate de 1914
se reconstituera-t-il pour sauver la République ? Kautsky a fait dernièrement un
appel vigoureux à l'union; Scheidemann,
aussi, qui s'écriait : « Je ne puis dire à quel
point la République est en danger ! »

point le République est en danger l'»

Le gouvernement est malheureusement bies faible lui-mème. La rivalité du chancelier Wirth et du docteur Hermès, ministre des Finances, est une canse de diminution pour le cabinet.

La bourgeoisie industrielle est unie, elle, et donne son concours aux militaires pour renverser la « République de l'emprunt forcé » et « le Chancelier de l'exécution du traité ».

Qui peut diré que ce n'est pas dans la rue, comme en 1918, que se décidera une fois encore le sort de la République allemande?

R. SURMONT.

R. SURMONT.

On n'a pas encore trouvé

les assassins du Ministre

ement.
Des perquisitions ont eu lieu au siège des prantisations politiques de droite et à l'association des soldats nationalistes.
D'importants documents ont été saisis.

La police a opéré 55 arrestations

Le nombre des individus arrêtés comme suspects, est de 55.

On sait que les capitaines de frégate Tillensen et Hoffman ont été arrêtés et écroués. Les autorités suivent une piste sérieuse, parali-il, qui les a tout d'abord amenés à l'aérodrome de Stacken, près de Spandau, d'où un avion se serait envolésamedi à midi, pour une destination inconnue, après avoir pris à bord, dit-on les trois assassins.

assassis.

On a aussi arrêté un Russe, Muller von Hausen, président de la « Ligue contre l'arrogance des Juis ». Cette arrestation a été maintenue, ainsi que celle du chef de l'organisation secrète Consult.

On affirme que le signalement donné d'un des bandits qui tuèrent Rathenau, a'adapterait exactement au capitaine Tillensen.

Le général Merker, suspecté de manœuvres monarchistes, a été arrêté à Dresde, par les autorités saxonnes, mais a été relaché peu après. Iante de prenves.

par les autorités saxonnes, mais a été re-làché peu après, taute de preuves. Moins heureux, le capitaine de frégate Abendroth, également appréhendé à Dresde a été écroué. A Munich, on a procédé à l'arrestation d'Escherich, l'organisateur de l'Orgesch, et du général von Xylander. Le contrôle des frontières est des plus rigoureux, la majorité des individus arrêtés à Berlin, sont des étudiants et d'anciens officiers.

La famille a refusé

les funérailles nationales

En raison du désir exprimé de nouveau par le famille de M. Rathenau, il ne sera pas fait de funérailles nationales.

A la sortie, le cercueil sera conduit autour de la colonne de la Victoire; la cérémonie publique prendra fin à ce moment.

Le ministre prussien de l'Instruction publique a ordonné des cérémonies en l'honneur de M. Rathenau, dans toutes les écoles.

écoles.

La circulation des chemins de fer sera suspendue pendant cinq minutes. La Bourse de Berlin est aujourd'hui fermée en signe de deuil, et tous les édifices publics, les ambassades et les légations étrangères ont leur drapeau en berne.

La statue de l'ex-kaiser sera enlevée du Reichstag La statue de Guillaume ler, qui se trouve au milieu de la selle des Pas-Perdes du Reichstag, au bas da laquella sers déponé

ter un obélisque. Le lendemain, elle sera en-levée définitivement de cette salle. Les nationalistes et les populistes font entendre des protestations violentes,

Le mort insulté

Berlin, 27 juin. — Les journaux allemands rapportent des incidents qui donne une idée de la bassesse d'esprit peu commune dont font preuve certains adversaires du régime actuel.

actuel.

La mère de M. Rathenau a été appelée à différentes reprises au téléphone, par des individus qui se faisaient un plaisir sadique de trainer dans la boue le cadavre et la mémoire de son fils. Ces mêmes individus ont encore envoyé à cette mère éplorée, des lettres ignobles, dont il est impossible de redire les termes sans rougir.

Une manifestation sanglante a eu lieu à Hambourg

a en lieu a frambourg
Un incident s'est produit au cours ue la
manifestation de protestation contre l'assassinat de M. Rathenau.
Des manifestants ayant voulu arracher
une affiche portant que ceux qui franchiraient un certain point s'eraient fusillés, il y,
a eu un mort et six blessés.

UN SOULEVEMENT MONARCHISTE

EN HAUTE-SHESIE ALLEMANDE

Londres, 27 juin. — On a reçu ici, la nuit dernière, des nouvelles suivant lesquelles des troubles sérieux ont éclaté dans la par-tie allemande de la Haute-Silésie.

des troubles sérieux ont éclaté dans la partie allemande de la Haute-Silésie.

Les monarchistes auraient déchainé un soulèvement et des combats auraient su lieu dans plusieurs villes, notamment à Ratibor.

Les troupes du gouvernement sont intervenues et on assure que l'ordre a été rétabli du moins, pour le moment.

De même source, en annonçait également que d'importantes attaques ont été dirigées contre les éléments potensis et juits de la population de oes districts allemands.

La situation, qui paraît critique, pourrait nécessiter la modification du plan d'évacuation de la Haute-Silésie par les troupes alliées.

on sait que cette évacuation devait être complète pour, le 29.

Voir en Dernière Heure, le compte rendu es funérallies de M. Rathenau.

Le temps d'aujourd'hui

TENDANCE ORAGEUSE

Vents faibles on modérés d'ouest; ciel nus
sux ou très nusgeux; éclaircies, tendance rageuse; température en hauses. Le misd um de température ears d'environ 12-

Le nouveau mystère de Goas-al-Ludu

Est-ce bien Pauline Picard qui est enterré à Saint-Rivoal?

Morlaix, 27 juin. — Bjen que la première enquête du parquet de Châteaulin ait conclu à la mort accidentelle de Pauline Picard, et que le cadavre trouvé dans la lande ait été inbumé à Saint-Rivoal sous je nom de la petite disparue, des bruits circulent encore dans la région, d'après lesqueis l'enfant du fermier de Goas-al-Ludu ne serait pas morte.

norte.

Elle vivrait aux environs, dit-on, dans une morte.

Elle vivrait aux environs, dit-on, dans une riche famille qui l'aurait adoptés pour remplacer une enfant décédée.

Par la mort de cette dernière, les parents perdaient leurs droits à d'importants héritages. Aussi ne déclarèrent-ils pas le décès de leur enfant et cherchèrent-ils à lui substituer une enfant du même âge.

Cest la petite Picard qui aurait été choisie. Mais sa disparition ayant ému l'opinion d'abord, et la justice ensuite, on aurait placé le cadavre de l'enfant, dont le décès avait été caché, non loin de l'endroit où disait-on, avait disparu la fille du fermier de Goas-al-Ludu.

Il est probable que l'enquête va reprendre sur cette troublante affaire,

Le Sénat a discuté les constructions navales

Les cargos-type "Marie-Louise" vont être abandonnés

Après avoir adopté différents projets, le Sénat a continué hier la discussion de l'interpellation de M. BRARD, sur les causes du naufrage du cargo a Député Albert Taillandier v, du type « Marie-Louise ».

Après intervention de MM. Henry BEREN-GER, rapporteur et RIO, sous-secrétaire d'Etat, l'ordre du jour suivant fut adopté « Le Sénat, prenant acte des déclarations du Gouvernement et confiant en lui :

1. Pour ordonner, en tenant compte de tous les déments de l'enquête et des constatations de l'expérience, les mesures indispensables pour assurer la sécurité des équipages à bord de tous les cargos type « Marie-Louise ».

2. Pour arrêter toute construction de navire de cette catégorie.

3. Pour résilier les marchés en cours, tant en ce qui concerne les baleaux en construction qu'en ce qui touche les baleaux non encore en chantier, passe à l'ordre du jour ».

La prochaine séance aura lieu jeudi 29 juin.

Une Caisse de Retraites

Une Caisse de Retraites pour les vieux Maires

MM. Labrousse, de Jouvenel, etc., viennent de déposer un projet de résolution invitant le gouvernement à présenter au Parlement un projet de loi instituent au ministère de l'Intérieur une caisse de retraite pour les maires comptant 16 années d'exercice, 60 ans d'âge.

Cette pension serait de 1.200 francs par an, avec majoration après 16 ans.

Les auteurs du projet de résolution, dans leur expxosé des motifs, font remarquer que le gouvernement n'a plus à sa disposition les quelques perceptions et recettes buralistes qui étaient accordées à ces maires jusqu'ict, puisqu'on réserve totalement à présent ces emplois pour les mutilés, les fonctionnaires invalides.

L'assassin du batteur d'or a été condamné à mort

Lundi ont commencé, devant les Assisses du Hainaut, les débats d'une affaire qui a eu, dans notre règion, un certain retentissement. Il s'agit de l'assassinat d'un batteur d'or parisien, M. Pollet; dont le cadavre fut retiré, le 12 septembre 1921, d — eaux de la carrière des Bastions, près de Tournai. Il fut établi que le malheureux avait été tué à coups de revolver et dévalisé par le chauffeur Victor Lefebvre, demeurant à Tournai. Celui-ci, arrêté, n tarda pas à passer des aveux.

Celui-ci, arrêté, n tarda pas à passer des aveux.

La défense de Lefebvre avait été confiée à Me Synget, du barreau de Mons, et Me Derasse, du barreau de Tournai.

A l'audience, l'accusé n'a pas manifesté de repentir. Son interrogatoire a été considérablement écourté du fait de ses aveux.

Quelques témoins ont été entendus au cours de cette première partie des débats, qui a pris l'in vers 4 heures.

L'audience de mardi matin a été consscrée à l'audition des témoins.

L'après-midi, la Cour d'assisses a entendu le réquisitoire de l'avocat-général et les plaidoiries de la partie civile et de l'avocat de l'accusé. l'accusé.

La Cour s'est ensuite retirée et est ren-trée avec un verdict affirmatif sur les di-

En conséquence, Victor Lefebvre a été céndamné à mort,

Un traudeur de diamants a été pris à Calais

a été pris à Calais

La douane de Calais vient d'opérer la capture d'un voyageur qui, débarqué du paquebot « Pas-de-Calais », cherchait à dissimuler, au moment de la visité douanière, des
diamants et pierres précieuses, le tout estimé à 700.000 francs environ.

Le voyageur, un Français, a avoué avoir
voulu ainsi frustier le Trésor français d'une
somme de 70.000 francs, montant de l'impôt de la taxe de luxe. Il se rendait à Paris.
Le voyageur a été mis èn état d'arrestation.

Happée par un câble, une fillette a fait une chute de 50 mètres

Charges.

One filleste de huit ans, Gabrielle Pierron, fur accrochée par l'un des monte-charges, auprès duquel elle s'ampasté. Elle fut s'insi transportée dans les airs, suspendes par ses japes. Après un parcours de 760 mètres suviron, l'oulant tombs d'une hauteur de 50 mètres de 100 mètres de 1

Les Russes réclament toujours de l'argent

Cela sera le point de départ de la Conférence de La Haye

La discussion commence

La conscionation commence
La sous-commission des biens privés a délibéré, mardi matin, hors des Russes.
La sous-commission des crédits se réunirs
de nouveau, à 4 heures, en présence des délégués des Soviets,
Rappelons pour mémoire que la sous-commission des crédits avait convenu précédem-

ment:

1. Que les prêts d'Etat à Etat sont impossibles (les Russes ne demandent que des prêts des particuliers à l'Etat russe);

2. Aucun crédit avant que la question des biens privés ne soit réglée (les Russes de les rent qu'il n'y a pas de garanties pour les biens sans argent);

3. Les Russes devront faire counaître l'utie lisation éventuelle des crédits.
C'est sur ces bases que la discussion commencera.

Un meurtrier acquitté

Un meurtrier acquitte
Paris, 27 juin. — Devant la Cour d'assisset
comparaissait hier après-midi Georges Robineau, marchand de charbons, inculpe de
meurtre.

Le 13 novembre dernier M. Georges Robineau, se trouvait vers 8 heures et demie iu
soir, dans un débit de vins, à Clichy, boulevard National. Entre un passant, hi Merry
avec qui il beit d'abord puis se dispute, Merry
avec qui il beit d'abord puis se dispute, Merry
avec qui fiber d'abord puis de son revolver, on se
para les deux hommes Une demi-heure aprè
Robineau, qui revenait de son chantier arm
cette fois, de son browning, trouve Mertz
cans un autre débit et lui envoie cinq balles
qui déterminent la mort, quelques heures
après. Georges Robineau qui est l'objet de
bons renseignements a été acquitté.

Un Italien a révolvérisé un ouvrier à Somain

Un ouvrier à Somain

Un drame dont les conséquences auraient pu être mortelles, s'est déroulé, l'autre soir, à l'entrée de la rue Carnot, à Somain. Votet dans quelles circonstances :

Un jeune ouvrier cimentier, Jean-Marie Demeneix, 19 ans, demeurant chez M. Candrelier, 26, place Victor-Hugo, se trouvait vers dix heures, en compagnie de plusieurs camarades, à l'estaminet Longelin. A une table voisine, étaient assis deux Italiens, dont l'un se mit à dévisager Demeneix avec une telle insistance que celui-ci finit par lui en demander la raison. L'Italien ne répondit que par des injures et des gestes d'hostilité à l'adresse des Français. Son camarade réussit à le calmer un peu et l'emmendant que par des injures et des gestes d'hostilité à l'adresse des Français. Son camarade réussit à le calmer un peu et l'emmendant que peur de les suivit. A l'adresse des Français, con camarade réussit à le Lainer un peu et l'emmendant que peur de les suivit. A Lantrée de la rue Carnot, il rejoignit le groupe et, se dressant devant Demeneix, fit feu sur lui. à trois repriseit prit la fuite.

Demeneix, atteint à la culsse gauche, revint, soutenu par ses camarades, à l'estaminet Longelin, où le docteur Brahant, mandé, vint lui prodigner ses soins.

La blessure du jeure homme est asses aéreinse, mais n'inspire cependant pas d'insquistudes.

rieuse, mais n'inspire cependant pas d'inquiétudes.

La gendarmerie, prévenue, se mit aussitot en campague et ne tarda pas à retrouver. I'talien au revolver, un certain Candelaresi Oddo, âgé de 20 ans.

Candelaresi protesta de son innocence et prétendit que les coups de feu avaient été tirés sur Demeneix par un individu qu'il ne counaissait pas. Ce système de défense enfantin ne convaiaquit pas les gendarmes qui arrêtèrent le personnage.

Déféré su Parquet de Douai, Candelaresi se été écroné à la prison de Cuincy.

LE PRIX DU PAIN VA-T-IL BAIXXER 2

Georges Richard, député du Pas-de-Calets, expose à M. le ministre de l'Agriculture qu'il y a une injustice flagrante à toujours leaser le prix du pain sans agir de la même facon, en ce qui concerne les farines, et demandari que des mesures soleni prises pour faire cesser ce qu'on peut appeler le privilège des minotiers.

minotiers.

Georges Richard demandait egalement av minister quelles mesures il comptait prendre pour ramener à un taux reisonnable le prix des farines qui, sans raison apparente, s'écarie sensiblement des prix du blé.

Le ministre de l'Agricultre a répondu qu'il avait déposé sur le bureau de la Chambre des députes, un projet de Joi donnant aux préfets le droit de taxer les farines et les sons d'apprès les cours des blés, et ce, afin d'éviter des écarts exagérés entre les prix du blé et coux des dérivés. En outre, une commission a-été constituée par arrête de les juin 1881, es uve d'aruntiner la problème du blé dans sons d'apprès les cours des blés et ce, afin d'éviter des écarts exagérés entre les prix de blés et coux des dérivés. En outre, une commission a-été constituée par arrête de les juin 1881, es uve d'aruntiner la problème du blés dans sons casamble.